

Voulons-nous la mort de la chasse au petit gibier et la disparition de nos chiens courants suisses ?

« Suite à la votation du 27 septembre, les chasses traditionnelles des lièvres, lagopèdes, téttras, bécasses... sont dans le collimateur des référendaires et par ce fait, véritablement menacées. » *Pascal Pittet, président Diana Romande.*

La plus belle de nos chasses...

Dans l'aube naissante un chien renifle le sol avec insistance. L'herbe fine des hauts pâturages semble dégager quelques subtiles émanations qui trahissent les pérégrinations nocturnes d'un lièvre. L'odeur est si légère qu'une simple brise l'emporte au loin. Le lièvre a fait de nombreuses allées et venues. La voie est bien difficile à remonter. Soudain, quelques aboiements brefs retentissent. Ils trahissent l'excitation du chien. Le battement de son fouet se fait plus rapide. Il semble avoir démêlé l'enchevêtrement des odeurs laissées par notre lièvre. Son petit trot élégant a laissé place à un galop énergique. Le lièvre n'est pas loin, sans doute. Déjà le chien gagne les mélèzes rougeoyants qui bordent



le pâturage. Ses aboiements se font plus insistants. On devine sa course rapide dans le bois. Et puis soudain, le lancer ! Maître capucin a quitté son gîte. La montagne tout entière raisonne d'une musique venue du fond des âges. Les récris du chien, amplifiés par l'écho, nous parviennent distinctement dans l'air glacial de la fin octobre. On peut suivre à l'oreille la fuite du lièvre. Il semble avoir décidé de ruser. Il essaiera certainement de brouiller sa piste. Il traversera un éboulis, un névé, ou passera plusieurs fois sur ses propres traces. Le chien devra faire preuve d'une remarquable finesse de nez et d'une grande intelligence. La chasse s'annonce difficile. Mais notre chien n'est pas n'importe quel chien. Il chasse le lièvre depuis des temps immémoriaux. Notre chien est un chien courant suisse.

La chasse du lièvre au chien courant est sans aucun doute l'une de nos plus belles chasses. Elle est la raison d'être de nombreux cynophiles disciples de Saint Hubert. Ce mode de chasse a façonné depuis les temps les plus anciens un chien aux qualités inégalées, adapté aux exigences et aux besoins des chasseurs de notre pays : le chien courant suisse avec ses quatre variétés, le Lucernois, le Bernois, le Schwytzois et le Bruno du Jura.

La pratique de cette chasse représente un patrimoine immatériel et culturel d'une valeur inestimable. Il est de notre devoir de faire perdurer et de défendre à tout prix cette chasse traditionnelle. Si elle venait à disparaître, nos quatre variétés de courants suisses disparaîtraient avec elle tant leur élevage et la chasse du lièvre sont intimement liés.

Le chien courant suisse, un bien culturel helvétique

Nos chiens courants sont employés dans toute la Suisse : aux Grisons, au Tessin, dans le canton de Berne, en Suisse centrale, sur le Plateau, dans le Jura, en Suisse romande, en Valais. Ils sont la fierté des chasseurs de notre pays. Depuis des siècles, leur élevage est étroitement lié à la chasse du lièvre et leur survie dépend aujourd'hui du maintien de la méthode de chasse.

Les chiens courants suisses ont des origines très anciennes. Leur présence au temps de l'Helvétie romaine est attestée sur une mosaïque découverte à Avenches en 1735. Au 15^e siècle, les chiens courants suisses sont recherchés par les cynophiles italiens et au 18^e siècle, par les Français pour leur aptitude exceptionnelle à la chasse difficile du lièvre. En 1882, un standard est établi pour chacun des cinq « types » de chiens courants suisses. Ces standards sont révisés en 1909 et on constate la disparition totale du chien courant de Thurgovie variété connue jusqu'alors. Le 22 janvier 1933, un standard unique, reconnu par la Fédération Cynologique Internationale, est établi pour les quatre variétés de chiens courants suisses. Elles partagent toutes, en dehors de la couleur de la robe, les mêmes caractéristiques morphologiques.

Le chien courant suisse est un chien de taille moyenne (taille au garrot de 49 à 59 cm pour les mâles et de 47 à 57 cm pour les femelles) dont la conformation indique tout à la fois vigueur et endurance. Le poil est court, lisse et fourni. La tête, allongée, sèche et étroite confère un cachet de noblesse. Les oreilles sont attachées basses, plissées et tire-bouchonnées. L'ensemble cou, dos, croupe et fouet forment une ligne harmonieuse et soutenue. La poitrine est profonde. Les membres sont très musclés, mais sans lourdeur. La couleur de la robe définit la variété :



Courant bernois

Robe blanche avec des taches ou une selle noires, marquée de fauve clair à foncé au-dessus des yeux, aux joues, à la face interne des oreilles et autour de l'anus, parfois très légèrement mouchetée.



Bruno du Jura

Robe fauve à manteau noir, parfois charbonnée, ou noire marquée de fauve au-dessus des yeux, aux joues, autour de l'anus et aux membres, parfois une petite tache blanche à la poitrine, cette tache peut être mouchetée.



Courant lucernois

Robe bleue, résultant d'une association de poils noirs et de poils blancs, très fortement mouchetée, avec des taches ou une selle noires, marquée de fauve clair à foncé au-dessus des yeux, aux joues, à la poitrine, autour de l'anus et aux membres, un manteau noir est admis.



Courant schwytois

Robe blanche avec des taches ou une selle fauve orangées, parfois très légèrement truitée, un manteau fauve orangé est admis.

Un club de race dynamique est engagé au niveau national dans la conservation et la promotion des quatre variétés du chien courant suisse : le Club suisse du Chien Courant (CCC) qui compte environ 700 membres répartis en 7 groupes régionaux sur l'ensemble de la Suisse.

L'élevage du chien courant suisse fait pourtant face, depuis plusieurs années, à des difficultés grandissantes, malheureusement. Les contraintes en la matière sont multiples. Faire naître des chiots demande, bien entendu, des infrastructures et du temps qui ne sont pas à disposition de tout un chacun. Notre mode de vie actuel, plus éloigné de la ruralité, explique en partie la baisse d'intérêt pour l'élevage. D'autres raisons, moins évidentes au premier abord, expliquent également cette situation. Les restrictions édictées récemment concernant les terrains et périodes d'entraînement des chiens courants en sont un exemple.

Le chien courant suisse est menacé d'extinction !

Aujourd'hui, malgré ses qualités exceptionnelles, le chien courant suisse est déjà menacé d'extinction.

En 1981, il naissait 359 chiots de nos chiens courants. Depuis ce temps, la courbe de natalité du chien courant suisse ne fait que décroître. En 2019, ils n'étaient plus que 74 à naître.

Les statistiques tenues par Monsieur Jean-Pierre Boegli, Président de la commission d'élevage du CCC durant des décennies, aujourd'hui fraîchement remplacé par Monsieur Georg Burchard du Haut-Valais, sont sans équivoques. Elles sont disponibles sur le site du CCC : www.laufhund.ch.

Il subsiste dans notre pays environ 300 chiens, admis à l'élevage selon les critères du standard de race FCI, pour sauver les quatre variétés de courants suisses représentant l'ensemble de la race. Avec un sex-ratio moyen d'un mâle pour une femelle, nous ne pouvons compter que sur 150 chiennes environ pour garantir la pérennité de la race.

Le nombre de portées annuelles diminue de manière catastrophique. La moyenne calculée sur les dix dernières années ne se situe qu'à 18 portées annuelles. Les problèmes de consanguinité, découlant d'une population aussi restreinte, exigent de gros efforts de la part des éleveurs.

Vous l'aurez compris, les temps sont durs pour nos quatre variétés de chiens courants suisses. Si la chasse traditionnelle au chien courant devait être supprimée, il en serait probablement fini de la belle histoire du chien courant suisse. Nous avons urgemment besoin d'aide et de soutien !

Chasseurs, nous devons nous unir et tirer tous à la même corde !

La vraie chasse ne se résume pas à la régulation des espèces !

Toutes les chasses représentent de vraies valeurs inscrites dans la tradition, basées sur des prélèvements raisonnés, définis par un suivi approfondi des populations animales qui constituent notre faune.

Les chasses traditionnelles avec nos chiens courants ou d'arrêts sont soumises à des conditions strictes qui permettent des prélèvements sensés. Leur maintien dans le respect de la tradition doit être l'objet de notre engagement. Nous nous devons d'être unis et solidaires pour défendre toutes les formes de chasse.

Ne laissons pas certains de nos élus ou concitoyens juger de nos pratiques et atteindre à nos traditions sans les connaître ! Ne soyons pas naïfs, car au-delà des diverses chasses du petit gibier, c'est toute la tradition millénaire de la chasse qui est aujourd'hui attaquée.

Il est temps d'être proactifs, de communiquer et de faire connaître nos traditions auprès de nos élus, de la population et des jeunes en particulier. Les interdictions ne résolvent rien, elles sont tout au plus le signe d'une dictature naissante dans laquelle certains s'arrogent des droits dont ils ne sont pas les seuls garants. Ces interdictions-là ne sont pas dignes de notre démocratie, car elles rompent l'équilibre des valeurs qui constituent le bien commun.

Avec mes amitiés en Saint Hubert.

Eric Sarrasin

Vice-Président du Club suisse du Chien Courant

Bibliographie :

- Diana Chasse Nature, Edito de Monsieur Pascal Pittet, Président de Diana Romande.
- Documents et publications du Club Suisse du Chien Courant.
- Documents et publications de Monsieur Jean-Pierre Boegli, Ancien Président de la Commission d'élevage du CCC.